

Covid-19 : des raisons d'être prudemment optimiste

Chers collaborateurs et collaboratrices,

Permettez-moi de commencer ce Flash par un sincère "**merci**" ! Merci de vos efforts pour aider à atténuer les conséquences de la pandémie pour notre population et pour notre organisation. Merci d'avoir respecté les directives au cours des seize derniers mois. Merci pour la flexibilité dont vous continuez à faire preuve dans la poursuite de vos tâches quotidiennes. Merci de vous être fait vacciner... La fin de la crise sanitaire est en vue et des milliers de militaires et de civils de la Défense ont apporté leur pierre à l'édifice – et certains de manière très importante. A l'heure où la Défense est sous le feu des projecteurs dans quelques autres dossiers, rappelons-nous aussi que nous continuons tous à faire un excellent travail au profit de notre pays et de nos compatriotes. Je suis très fier de l'engagement de la Défense face à la crise Covid et j'espère que vous partagez ce sentiment.

L'évolution de la pandémie en Belgique continue d'aller dans le bon sens et le nombre de contaminations, d'hospitalisations et de décès diminuent de façon constante. 5,2 Million de Belges ont déjà reçu au moins une injection. Ce sont là encore des signaux positifs permettant un nouvel assouplissement, comme annoncé précédemment dans le Flash 8.

Malgré toutes ces nouvelles positives, la vigilance reste plus que jamais de mise. Les taux de contamination peuvent très rapidement repartir dans la mauvaise direction, influencés par les variantes étrangères du virus et un sentiment erroné de sécurité. De plus, nous sommes bien protégé seulement quinze jours après la deuxième vaccination et aucun vaccin ne garantit une protection à 100 %. Le travail à domicile reste donc une obligation pour le personnel qui peut effectuer ses tâches à domicile. La Défense continue à promouvoir le télétravail dans le cadre du « *New Way of Working* ». C'est aussi pourquoi les mesures générales de prévention continueront de s'appliquer jusqu'au 21 juillet : se tenir à 1,5 mètre de distance, se laver les mains régulièrement, mettre un masque buccal, aérer les locaux, organiser de préférence des activités à l'extérieur, etc. Le 9 juin n'est pas encore le moment approprié pour se serrer à nouveau la main, s'étreindre ou s'embrasser. En raison de cette vigilance, il a également été décidé que les « *drive-in Belgian Air Force days* » et les Journées de la Marine n'auront pas lieu. La MESA et les Quatre Jours de l'Yser se dérouleront selon une formule modifiée.

Voyager à l'étranger est de nouveau possible depuis la mi-avril. La Défense suit la politique déterminée par le Comité de concertation, mais nous continuons d'insister sur le report des déplacements non essentiels et, bien sûr, la vigilance s'impose également en vacances. Les directives émises par le Comité de concertation pour l'ensemble de la population (compléter un *Passenger Locator Form*, réalisation de tests PCR, mise en quarantaine, etc.) sont bien entendu également valables pour le personnel de la Défense.

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible



Compte tenu de ce qui a déjà été décidé en mai et des nouvelles décisions du Comité de concertation de vendredi dernier, nous pouvons donc annoncer aujourd'hui les mesures suivantes :

- L'HORECA pourra rouvrir à l'intérieur à partir du 9 juin, à condition de respecter les règles s'appliquant également au secteur civil. Cela signifie, entre autres, qu'un maximum de quatre personnes peut manger à une même table et qu'une distance de 1,5 mètre est maintenue entre les tables. Les réceptions et repas en salle peuvent avoir lieu avec un maximum de 50 personnes présentes.
- Pour les réceptions et les repas à l'extérieur le nombre de participants est limité à 200. Les repas de cohésion peuvent donc être organisés, mais les avis de la chaîne de prévention sont toujours obligatoires.
- Les activités de relations publiques et les cérémonies militaires sont autorisées (à l'extérieur) avec un maximum de 400 spectateurs, à condition que les règles applicables aux événements du secteur civil (bulles de quatre, distance de 1,5 m entre les bulles, ...) soient respectées et moyennant le respect de l'avis de la chaîne de prévention. Le nombre d'exécutants n'est pas limité.
- Les activités sportives sont autorisées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur à partir du 9 juin, y compris les tests sportifs. Les salles de fitness peuvent être rouvertes. Cependant, si les activités sportives sont pratiquées à l'intérieur, cela n'est autorisé que dans une pièce suffisamment ventilée et aérée. Si un compteur de CO2 est présent, la concentration de CO2 ne peut dépasser le seuil de 900 ppm. Lors des compétitions ou des entraînements, il y a une limitation de maximum 50 personnes à l'intérieur et 100 personnes à l'extérieur. Présenter les PhEF est autorisé à l'extérieur.
- Les masques buccaux peuvent être retirés dans les locaux à l'intérieur des bâtiments, à condition que toutes les personnes présentes dans le local aient été vaccinées.
- A partir de mi-août, nos écoles et organismes de formation pourront à nouveau tourner à pleine capacité de logement et de formation (pré-corona) afin de mener à bien leurs missions. Comme mentionné précédemment, un plan B doit cependant toujours être prévu au cas où les chiffres de contamination commenceraient soudainement à augmenter.
- Lorsque tout le détachement a été vacciné et qu'un certain nombre de conditions supplémentaires sont remplies, une période de quarantaine à l'hôtel n'est plus obligatoire avant de partir en opération. Pour les grands exercices en Belgique et à l'étranger, la nécessité de mesures de quarantaine sera examinée au cas par cas par les autorités médicales et la chaîne de prévention. La Défense travaille également à une procédure pour être informée des vaccinations de son personnel et aura besoin de votre coopération pour ce projet.

Chers collaborateurs et collaboratrices, je voudrais finalement lancer à nouveau un appel urgent pour vous faire vacciner. Les vaccins sont sûrs et protègent bien contre la maladie. Comme annoncé précédemment, une invitation à une vaccination a priorité sur les autres activités de service. Plus vite les gens seront vaccinés, plus vite nous pourrons assouplir les autres restrictions toujours en vigueur. Je compte sur vous tous pour persévérer et j'espère pouvoir vous annoncer de nouveaux assouplissements cet été.



Michel Hofman
Amiral
Aide de Camp du Roi
Chef de la Défense